

Le Gouvernement fait la guerre à la corruption et aux abus de pouvoir. En mai, trois accusations de corruption ont été portées contre l'ancien premier ministre Tamirat Layne et d'autres accusés. Dans les régions d'Afar et d'Oromia, des représentants élus et des fonctionnaires ont été limogés sous divers chefs d'accusation, y compris pour népotisme, malversation, négligence et incompétence. Cependant, des critiques du Gouvernement s'interrogent sur le partage des rôles entre le parti et l'État, et son incidence sur le respect de la procédure régissant de tels congédiements.

Il y a eu peu de progrès dans l'application de certaines dispositions de la Constitution en faveur de la démocratie : la Conférence internationale qui doit contribuer à la création d'un conseil des droits de la personne et à l'entrée en fonction d'un Protecteur du citoyen a été reportée à 1998. Le pays connaît en outre une pénurie de juges et d'avocats dûment qualifiés, ainsi que de tribunaux. Cette situation a des effets néfastes sur l'appareil judiciaire. Certaines personnes, soupçonnées de crimes commis sous le régime Derg, sont incarcérées depuis plus de cinq ans sans que des accusations aient été portées contre elles. En 1997, 5 198 personnes ont finalement été accusées : 95 % d'entre elles, de génocide, le reste, de crimes contre l'humanité ou de meurtre. Malheureusement, les accusations n'ayant pas toutes été prononcées devant la cour, elles ne sont pas toutes connues. En outre, en raison des lacunes de l'appareil judiciaire, il faudra peut-être plusieurs années avant la fin des procès.

Le Gouvernement a amorcé le dialogue avec les groupes de l'opposition, notamment avec le Front de libération Oromo et une faction du Front de libération national de l'Ogaden. Malheureusement, dans les deux cas, il semble que les pourparlers aient échoué avant la fin de 1997. Des membres influents des Oromos, des anciens, ont depuis été arrêtés et accusés, notamment de terrorisme et de participation à des attentats à la bombe.

Les principales institutions civiles, soit les universités, la presse et les syndicats indépendants, ainsi que les ONG, se heurtent toujours à des difficultés dans leurs relations avec le Gouvernement. Les ONG sont encore assujetties à des formalités d'enregistrement très strictes. Par ailleurs, un nombre considérable de journalistes ont été emprisonnés, spécialement vers la fin de l'année. Les causes invoquées varient : certains journalistes qui, prétend-on, auraient agi par provocation et se seraient livrés à de la désinformation ont été accusés de diffamation, une infraction criminelle en Éthiopie; d'autres ont été arrêtés et accusés de travailler pour les organes de presse de prétendues organisations terroristes, comme le Front de libération Oromo.

L'Éthiopie tente encore de s'adapter à de nouvelles réalités, en particulier au rôle accru de la société civile. Le Gouvernement cherche à s'adapter à la nécessité de manifester plus de tolérance à l'égard du pluralisme et de la critique. En contrepartie, les acteurs de la société civile apprennent à adopter une attitude plus responsable.